

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE TARN (M57)**  
Commune

Numéro SIRET : 20003404900011

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ALBI

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**  
**voté par Nature**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**  
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	55
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	57
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	60
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	65

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	68
A1.01 - Opérations non ventilables	71
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	72
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	75
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	76
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	77
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	83
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	86
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	87
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	90
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	92
A1.908 - Fonction 8 - Transports	95
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	99
A2.01 - Opérations non ventilables	101
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	102
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	108
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	109
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	110
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	113
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	117
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	120
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	121
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	122
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	125
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	127
A2.938 - Fonction 8 - Transports	130

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	134
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	138
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	140

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	141
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	142
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	143
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	144
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	145
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	146
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	150
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	151
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	152
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	154
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	11289

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	501.19
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	485.69
3	Dépenses d'équipement brut / population	217.1
4	Encours de dette / population (2) (3)	229.54
5	DGF / population	59.75
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42.9 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109.1644 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44.7 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	47.2606 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-3.19 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>		<b>C1</b>

	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde d'exécution ou résultat reporté</b>	<b>Résultat ou solde (A) (2)</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	5 881 113,67	7 015 132,40	2 137 598,50	A1 3 271 617,23
<b>Investissement</b>	1 310 915,33	930 473,18	(3) 139 278,79	A2 -241 163,36
<b>Fonctionnement</b>	4 570 198,34	6 084 659,22	(4) 1 998 319,71	A3 3 512 780,59

	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 379 941,40	III + IV 8 323,00	B1	-371 618,40
<b>Investissement</b>	I 379 941,40	III 8 323,00	B2	-371 618,40
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	2 899 998,83
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-612 781,76
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	3 512 780,59

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>379 941,40</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
126	Opération d'équipement n° 126	10 203,79
131	Opération d'équipement n° 131	1 632,00
133	Opération d'équipement n° 133	47 361,41
136	Opération d'équipement n° 136	1 680,00
161	Opération d'équipement n° 161	167 093,23
200	Opération d'équipement n° 200	128 672,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	23 298,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>8 323,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 323,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 898 308,60	3 511 090,36

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	379 941,40	8 323,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		241 163,36	0,00

		=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>3 519 413,36</b>	<b>3 519 413,36</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 003 715,71	5 602 973,93

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	2 400 741,78

		=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>8 003 715,71</b>	<b>8 003 715,71</b>

		=	=
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>11 523 129,07</b>	<b>11 523 129,07</b>

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	120 460,00	24 978,00	60 022,00	60 022,00	85 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	202 000,00	0,00	193 250,00	193 250,00	193 250,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	550 940,00	57 565,20	309 934,80	309 934,80	367 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 525 000,00	297 398,20	1 887 601,80	1 887 601,80	2 185 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 398 400,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 830 750,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	317 010,00	0,00	327 500,00	327 500,00	327 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>317 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 715 410,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>3 158 250,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	120 700,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>120 700,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 836 110,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>3 278 250,00</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>241 163,36</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 519 413,36</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	385 814,44	8 323,00	363 700,00	363 700,00	372 023,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>385 814,44</b>	<b>8 323,00</b>	<b>363 700,00</b>	<b>363 700,00</b>	<b>372 023,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	209 474,69	0,00	37 350,00	37 350,00	37 350,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	612 781,76	612 781,76	612 781,76
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>410 974,69</b>	<b>0,00</b>	<b>801 631,76</b>	<b>801 631,76</b>	<b>801 631,76</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>796 789,13</b>	<b>8 323,00</b>	<b>1 165 331,76</b>	<b>1 165 331,76</b>	<b>1 173 654,76</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 350 042,08		1 795 758,60	1 795 758,60	1 795 758,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	550 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 900 042,08</b>		<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 696 831,21</b>	<b>8 323,00</b>	<b>3 511 090,36</b>	<b>3 511 090,36</b>	<b>3 519 413,36</b>
--------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 519 413,36</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>2 225 758,60</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	853 550,00	0,00	1 096 940,00	1 096 940,00	1 096 940,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 421 500,00	0,00	2 427 450,00	2 427 450,00	2 427 450,00
014	Atténuations de produits	439 400,00	0,00	426 400,00	426 400,00	426 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 870 000,00	0,00	1 047 560,00	1 047 560,00	1 047 560,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 584 450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 998 350,00</b>	<b>4 998 350,00</b>	<b>4 998 350,00</b>
66	Charges financières	91 000,00	0,00	85 350,00	85 350,00	85 350,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	507 282,92		574 257,11	574 257,11	574 257,11
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 184 732,92</b>	<b>0,00</b>	<b>5 657 957,11</b>	<b>5 657 957,11</b>	<b>5 657 957,11</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 350 042,08		1 795 758,60	1 795 758,60	1 795 758,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	550 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 900 042,08</b>		<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 084 775,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 003 715,71</b>	<b>8 003 715,71</b>	<b>8 003 715,71</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 003 715,71</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	6 646,29	0,00	10 634,93	10 634,93	10 634,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 600,00	0,00	354 800,00	354 800,00	354 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 264 214,00	0,00	2 265 177,00	2 265 177,00	2 265 177,00
731	Fiscalité locale	1 348 294,00	0,00	1 337 063,00	1 337 063,00	1 337 063,00
74	Dotations et participations (3)	918 501,00	0,00	1 248 699,00	1 248 699,00	1 248 699,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	250 000,00	0,00	265 600,00	265 600,00	265 600,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 964 255,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 481 973,93</b>	<b>5 481 973,93</b>	<b>5 481 973,93</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 965 755,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 482 973,93</b>	<b>5 482 973,93</b>	<b>5 482 973,93</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	120 700,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>120 700,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 086 455,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 602 973,93</b>	<b>5 602 973,93</b>	<b>5 602 973,93</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 400 741,78</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 003 715,71</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 225 758,60</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	120 000,00	120 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	327 500,00	0,00	327 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 735 750,00		2 735 750,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 000,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 158 250,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>3 278 250,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>241 163,36</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 519 413,36</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 096 940,00		1 096 940,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 427 450,00		2 427 450,00
014	Atténuations de produits	426 400,00		426 400,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 047 560,00	0,00	1 047 560,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	85 350,00	0,00	85 350,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	574 257,11	550 000,00	1 124 257,11
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 795 758,60	1 795 758,60
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>5 657 957,11</b>	<b>2 345 758,60</b>	<b>8 003 715,71</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 003 715,71</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 350,00	0,00	37 350,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	372 023,00	0,00	372 023,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	150 000,00	0,00	150 000,00
28	Amortissement des immobilisations		550 000,00	550 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 795 758,60	1 795 758,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>560 873,00</b>	<b>2 345 758,60</b>	<b>2 906 631,60</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>612 781,76</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 519 413,36</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 634,93		10 634,93
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	354 800,00		354 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 265 177,00		2 265 177,00
731	Fiscalité locale	1 337 063,00		1 337 063,00
74	Dotations et participations (8)	1 248 699,00		1 248 699,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	265 600,00	0,00	265 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	120 000,00	121 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>5 482 973,93</b>	<b>120 000,00</b>	<b>5 602 973,93</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			<b>2 400 741,78</b>
			=
		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 003 715,71</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
<b>TOTAL</b>		<b>2 836 110,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>3 278 250,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 500,00	23 298,00	0,00	1 702,00	1 702,00	0,00	1 702,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		2 337 400,00	356 643,40	0,00	2 379 106,60	2 379 106,60	0,00	2 379 106,60	2 735 750,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 398 400,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 830 750,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	317 010,00	0,00		327 500,00	327 500,00		327 500,00	327 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>317 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 715 410,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>3 158 250,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	120 700,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>120 700,00</b>			<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>241 163,36</b>
---	-------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>3 519 413,36</b>
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 696 831,21</b>	<b>8 323,00</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>2 906 631,60</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	385 814,44	8 323,00	363 700,00	363 700,00	372 023,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>385 814,44</b>	<b>8 323,00</b>	<b>363 700,00</b>	<b>363 700,00</b>	<b>372 023,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	209 474,69	0,00	37 350,00	37 350,00	37 350,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>410 974,69</b>	<b>0,00</b>	<b>188 850,00</b>	<b>188 850,00</b>	<b>188 850,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>796 789,13</b>	<b>8 323,00</b>	<b>552 550,00</b>	<b>552 550,00</b>	<b>560 873,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 350 042,08		1 795 758,60	1 795 758,60	1 795 758,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	550 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 900 042,08</b>		<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>	<b>2 345 758,60</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

612 781,76

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	--------------	------------------------	---------------------------	---

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>				<b>3 519 413,36</b>	
---	--	--	--	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 836 110,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 308,60</b>	<b>3 278 250,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 500,00	23 298,00	0,00	1 702,00	1 702,00	0,00	1 702,00	25 000,00
2031	Frais d'études	44 500,00	23 298,00		1 702,00	1 702,00	0,00	1 702,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 337 400,00	356 643,40	0,00	2 379 106,60	2 379 106,60	0,00	2 379 106,60	2 735 750,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 398 400,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 450 808,60</b>	<b>2 830 750,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	317 010,00	0,00		327 500,00	327 500,00		327 500,00	327 500,00
1641	Emprunts en euros	316 510,00	0,00		327 000,00	327 000,00		327 000,00	327 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>317 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 500,00</b>	<b>327 500,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 715 410,00</b>	<b>379 941,40</b>	<b>0,00</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 778 308,60</b>	<b>3 158 250,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	120 700,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	120 700,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	35 395,00			34 500,00	34 500,00		34 500,00	34 500,00
13912	Subv. transf. Régions	7 252,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13913	Subv. transf. Départements	25 196,00			25 750,00	25 750,00		25 750,00	25 750,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	11 484,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	9 627,00			7 550,00	7 550,00		7 550,00	7 550,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	31 746,00			32 200,00	32 200,00		32 200,00	32 200,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>120 700,00</b>			<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
126	SRIC		26 087,79	10 203,79	2 796,21	2 796,21	0,00	2 796,21
130	VOIRIES INTERCOMMUNALES		1 100 989,65	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00	315 000,00
131	OUVRAGES D'ART		280 105,12	1 632,00	88 368,00	88 368,00	0,00	88 368,00
132	MATERIEL ET MOBILIER		19 329,94	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
133	GR BATIMENTS CCCT		1 753,80	47 361,41	72 638,59	72 638,59	0,00	72 638,59
135	ACQUISITION VEHICULE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	ETUDE PLAN LOCAL D'URBANISME PLUI		18 322,60	1 680,00	23 320,00	23 320,00	0,00	23 320,00
140	AIDE A L IMMOBILIER D ENTREPRISE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	SIGNALISATION SIGNALETIQUE		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
147	POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
148	ATELIERS PARTAGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149	PLANTATIONS		174,14	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
150	OPAH		56 370,81	0,00	5 750,00	5 750,00	0,00	5 750,00
153	AIDE A L'INSTALLATION		8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
155	AIDE A LA RENOVATION DE FACADES		91 277,94	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
156	MICROFOLIE		54 831,80	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
157	TRAVAUX STRUCTURES PETITE ENFANCE		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
158	CRECHE REALMONT		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
159	ACQUISITIONS BATIMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
160	ALAE/ALSH TERRE DE BANCALIE		137 200,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
161	MAM TERRE DE BANCALIE		190 529,36	167 093,23	52 906,77	52 906,77	0,00	52 906,77
162	OBJECTIF SOL		0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
200	GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS MSP		7 463,52	128 672,97	101 327,03	101 327,03	0,00	101 327,03
46	TERRAINS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE		39 242,38	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
78	EQUIPEMENTS MUTUALISES		5 858,40	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 037 537,25</b>	<b>356 643,40</b>	<b>2 379 106,60</b>	<b>2 379 106,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 379 106,60</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.